

Mouvement pour l'emploi 2018 dans le premier degré

mardi 16 janvier 2018, par [Marie Cécile Pozzo di Borgo](#)

Voici les éléments qui permettront aux enseignants concernés de participer au mouvement de l'emploi . Je vous transmets les pièces jointes :

- 1- Fiche de renseignement
- 2- Avis de réception
- 3- Fiche récapitulative des vœux
- 4- Pièces justificatives
- 5- Procédure
- 6 - Etapes du mouvement

Pour rappel :

- Les PES et les lauréats du concours réservé doivent s'inscrire au mouvement de l'emploi et y participer comme tous les autres enseignants.
- Le dossier de candidature **est à renvoyer à la DDEC de Marseille** pour tous les enseignants du diocèse de Marseille.

En complément vous trouverez également **la circulaire de la Direction Académique** et ses 5 pièces jointes : 1 - 2 - 3 - 4 - 5